

## CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2019

**Présents** : BON Helen, CHOULOT Alain, LACOMBE Myriam, MICHELET Dominique, VINCENT Jérôme et BERNARDO Carine

**Absents** : LHAUCINE Yvan, (procuration Jérôme VINCENT), PACCARD Raphaël (procuration à Helen BON)

**Secrétaire de séance** : Myriam LACOMBE

Le compte rendu de la réunion du 29 avril 2019 est validé à l'unanimité.

### **Devis espaces verts**

Le maire nous présente 3 devis pour l'entretien des espaces verts de l'ensemble de la commune :  
Agate Paysages, FCE, Val de Seille Paysage.

Le conseil municipal retient le devis de l'entreprise Val de Seille Paysage pour les espaces suivants :  
Pré de l'école pour 1 102.50 € TTC  
Haie du Cimetière pour 579.00 € TTC

### **Devis aménagement terrain de basket**

Un devis a été demandé auprès de l'entreprise STRADA pour la réfection des enrobés dans l'aire de jeux. Le conseil municipal décide de ne pas donner suite pour l'instant et étudiera un projet global sur la place.

### **Coordinateur sécurité pour le bâtiment mairie-école.**

Pour les travaux prévus dans le bâtiment mairie-école, la commune doit prendre l'attache d'un coordonnateur sécurité. Le conseil étudie trois devis SOCOTEC – PSB – APAVE et retient à l'unanimité le devis de la société APAVE pour la somme de 3 160.00 € HT.

### **ONF : régime forestier des anciennes parcelles de APRR**

Suite à l'achat des parcelles APRR, l'ONF nous propose d'intégrer les parcelles de bois à la gestion communale, 8.25 ha sont concernés

Le conseil accepte à l'unanimité l'intégration de ces parcelles.

### **RPI St Lothain / Passenans**

Monsieur Le maire informe le conseil municipal que l'école de Passenans ne fermera pas à la rentrée prochaine.

Le RPI continuera de fonctionner avec 3 classes à Saint Lothain et 1 classe à Passenans.

Une convention est en cours de rédaction entre les 5 communes afin de déterminer les modes de gestion du RPI et sera proposée au vote aux conseillers municipaux avant la rentrée.

### **Demande de subvention : La Passelothine**

Monsieur Le maire donne lecture de la demande de subvention reçue de l'association scolaire Saint Lothain/Passenans. Jérôme VINCENT, trésorier nous fait le bilan de l'année écoulée.

Le conseil décide le versement de 650 € à l'unanimité sauf Jérôme VINCENT qui ne prend pas part au vote du fait de son rôle de trésorier dans l'association ainsi que sa procuration.

### **Nomination d'un coordonnateur pour le recensement**

Un recensement est prévu début 2020. Pour ce faire, la commune doit nommer un coordonnateur communal.

Stéphanie TISSOT, secrétaire de mairie, est nommée à l'unanimité coordinatrice.